



Litige vente vehicule, acheteur ne veut paés régler problème

Par **nicopino_old**, le **27/09/2007** à **18:24**

j'ai vendu un véhicule, en toute bonne foi j'ai fais un papier disant que j'avais fais changé la courroie de distribution de celui-ci, après le vente, l'acheteur a vérifié et celle-ci n'était pas changée, j'ai vérifié auprès de mon garagiste qui venait de me changer plusieurs courroies, il me confirme que non, je ne suis pas garagiste et j'ai vraiment cru que cette réparation avait été effectuée, donc par honnêteté je reconnais l'erreur et je propose un changement du kit de distribution l'acheteur est d'accord et me fait prendre une rendez vous chez mon garagiste qui a pignon sur rue, pour effectuer le changement de pièce qui me coûtera environ 350euros, normal jusque là. rnmalgré tout l'acheteur confirme le rdv chez le garagiste mais ne vient pas au rdv, aujourd'hui il ne veut plus effectuer le changement de pièce que chez le garage de la marque de la voiture, (devis +600euros), rnl la gendarmerie m'a confirmé que je faisais les réparations où je le souhaitais car c'est moi qui paye, rndonc ma question est la suivante; rnmalgré toute la volonté que j'ai investi pour résoudre ce litige, ma bonne foi peu elle être mise en doute malgré les factures et les attestations des personnes concernées dans mon investigation (garagiste qui avait réservé toute sa journée pour le changement de pièce et photocopie d'achat du kit de distribution), et quels sont mes recours ou la marche à suivre pour me sortir de ce problème dont l'acheteur n'a pas l'intention de vouloir en sortir ?